

TARIF D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC										
TARIFS 2024										
	TYPE D'ACT	AUBERVILLIERS	EPINAY	LA COURNEUVE	L'ILE-ST-DENIS	PIERREFITTE	SAINTE-DENIS	STAINS	VILLETANEUSE	SAINTE-OUEN
1 - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC LIEE A UNE ACTIVITE COMMERCIALE										
<i>Enseignes en saillie sur la voie publique</i>										
ENSEIGNES NON LUMINEUSES PARALLELES A LA FACADE	PS	11,45 €/an/U	11,45 €/an/U	8,32 €/an/U	6,84 €/an/U	Zone I 12,81 €/an/m2	Zone I 51,39 €/an/m2	7,80 €/an/m2	7,80 €/an/m2	13,28 €/an/m2
						Zone II 7,80 €/an/m2	Zone II 25,77 €/an/m2			
ENSEIGNES NON LUMINEUSES PERPENDICULAIRES A LA FACADE	PS	11,45 €/an/U	11,45 €/an/U	8,32 €/an/U	6,84 €/an/U	Zone I 25,77 €/an/m2	Zone I 51,39 €/an/m2	19,36 €/an/m2	19,30 €/an/m2	13,28 €/an/m2
						Zone II 19,36 €/an/m2	Zone II 25,77 €/an/m2			
ENSEIGNES LUMINEUSES PARALLELES A LA FACADE	PS	14,01 €/an/m2	14,01 €/an/m2	- de 1m ² 12,71 €/an/m2	- de 1m ² 15,85 €/an/m2	Zone I 25,77 €/an/m2	Zone I 51,39 €/an/m2	15,60 €/an/m2	15,50 €/an/m2	26,61 €/an/m2
				+ de 1m ² 23,23 €/an/m2	+ de 1m ² 29,08 €/an/m2	Zone II 15,60 €/an/m2	Zone II 25,77 €/an/m2			
ENSEIGNES LUMINEUSES PERPENDICULAIRES A LA FACADE	PS	14,01 €/an/m2	14,01 €/an/m2	- de 1m ² 12,71 €/an/m2	- de 1m ² 15,85 €/an/m2	Zone I 52,93 €/an/m2	Zone I 117,13 €/an/m2	38,72 €/an/m2	38,50 €/an/m2	26,61 €/an/m2
				+ de 1m ² 23,23 €/an/m2	+ de 1m ² 29,08 €/an/m2	Zone II 38,72 €/an/m2	Zone II 35,24 €/an/m2			
BANNES, STORES, AUVENTS FIXES, CAISSONS DE RIDEAU METALLIQUE, MARQUISES, etc	PS	10,59 €/an/ml	10,51 €/an/ml	10,51 €/an/ml	7,42 €/an/ml	7,80 €/an/ml	10,58 €/an/ml	7,42 €/an/ml	7,40 €/an/ml	10,51 €/an/ml
SPOTS, RAMPES ET DISPOSITIFS LUMINEUX	PS	14,01 €/U/an	14,01 €/U/an	6,47 €/U/an	6,47 €/U/an	6,47 €/U/an	6,47 €/U/an	6,47 €/U/an	6,47 €/U/an	6,47 €/U/an
<i>Autres occupations pour activité commerciale</i>										
TERRASSES ANCREES	PV					zone 1 230 €/m ² /an				
						zone 2 115 €/m ² /an				
						zone 3 75 €/m ² /an				
COMMERCE SEDENTAIRES	PS					zone 1 110 €/m ² /an				
étalages, terrasses non ancrées accessoires tels tables et autres supports, vitrines, machines à glace, rotissoires, etc						zone 2 55 €/m ² /an				
						zone 3 35 €/m ² /an				
						évènement SDF* 16 €/m ² /jour				
						évènement autre* 16 €/m ² /jour				
						*pour surface additionnelle				
COMMERCE NON SEDENTAIRES	PS					100 €/u/jour	250 €/u/mois			
(hors limites des marchés aux comestibles et fêtes foraines) toutes occupations de stationnement commercial hors camions						50 €/u/jour	125 €/u/mois			
						20 €/u/jour	100 €/u/mois			
						par unité de 10 m ²				
						évènement SDF	200 €/jour			
EMPLACEMENT POUR CAMION AMENAGE ET FOOD TRUCK	PS					100 €/u/jour	350 €/u/mois			
par unité de 10 m ²						50 €/u/jour	200 €/u/mois			
						20 €/u/jour	100 €/u/mois			
						évènement SDF	200 €/jour			
VEHICULES EN EXPOSITION POUR VENTE DEVANT L'ETABLISSEMENT	PS					toutes zones	551,4 €/m ² /an			
INSTALLATIONS LUDIQUES HORS FETE FORAINE Manèges, loterie, tir, roulotte, stand, château gonflable...	PS					hors évènement	20 €/u/jour			
						évènement	50 €/u/jour			
						quasi sédentaire	200 €/u/mois			
CLOUS DE VOIRIE au 1 ^{er} établissement ou dégradation volontaire						fourniture, pose et dépose	14,78 €/u			
						tarif dégressif en fonction du nombre :				
							24,6 € pour 2 clous			
							45,1 € pour 4 clous			
							66,8 € pour 6 clous			
<i>Tournages</i>										
TOURNAGES LONGS METRAGES HORS ASSOCIATIONS	PS					matériel roulant et/ou statique		100 €/u/jour		
		nombre de personnes sur site				gratuit		1 à 10 pers		
								400 €/jour		11 à 20 pers
								700 €/jour		21 pers et +
						droits de tournage		450 €/jour		
COURTS METRAGES, DOCUMENTAIRES ET TARIFS TOUTS TOURNAGES POUR ASSOCIATIONS	PS					matériel roulant et/ou statique		50 €/u/jour		
		nombre de personnes sur site				gratuit		1 à 10 pers		
								200 €/jour		11 à 20 pers
								300 €/jour		21 pers et +
						droits de tournage		100 €/jour		

TARIF D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC										
TARIFS 2024										
	TYPE D'AOT	AUBERVILLIERS	EPINAY	LA COURNEUVE	L'ILE-ST-DENIS	PIERREFITTE	SAINTE-DENIS	STAINS	VILLETANEUSE	SAINT-OUEN
2 - OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC LIEE A DES TRAVAUX										
BENNE A GRAVATS	PS									37,8 €/u/semaine
ECHAFAUDAGE	PS									16,2 €/m ² /mois
CLOTURE/PALISSADE DE CHANTIER	PS									10,8 €/m/mois
EMPRISE POUR CHANTIER HORS ENEDIS ET GRTDF	PS									21,6 €/m ² /mois
OCCUPATION POUR ALIMENTATION DE CHANTIER - CANALISATION OU CABLE ELECTRIQUE	PS									4,32 €/ml/mois
OCCUPATION POUR ALIMENTATION DE CHANTIER - ARMOIRE TECHNIQUE, OUVRAGES DIVERS	PS									18,6192 €/m ² /mois
BASE DE VIE - BUNGALOW DE CHANTIER	PS									21,6 €/m ² /mois
MONTE-MEUBLE	PS									32,4 €/u/jour
AUTRE APPAREIL DE LEVAGE HORS GRUE TOUR	PS									831,6 €/u/jour
3 - OCCUPATION A USAGE PRIVATIF DU DOMAINE PUBLIC										
BATEAU - ACCES ENTREE CHARRETIERE	PV									100€/ml au premier établissement
SOL CLOS POUR OCCUPATION RIVERAINE NON ECONOMIQUE	PS									10,45 €/m ² /semaine
CAMION DE DEMENAGEMENT - STATIONNEMENT RESERVE CAMION DEMENAGEMENT	PS									16,72 €/u/jour
CARS - STATIONNEMENT HORS EMPLACEMENTS SPECIALISES	PS									62,7 €/u/jour
CONDUITES, FOURREAUX, CABLES... SOUS VOIRIE HORS ENEDIS/GRTDF/TELECOM	PV			Ø inférieur à 250mm		0,92 €/ml/an				
				Ø de 250 à 499mm		2,75 €/ml/an				
				Ø de 500 à 999mm		5,07 €/ml/an				
				Ø supérieur ou égal à 1000mm		12,46 €/ml/an				
OUVRAGES DIVERS INSTALLES DANS LE SOL AUTRES QUE CONDUITES, FOURREAUX, CABLES (PASSAGES SOUTERRAINS, REGARDAS, etc)	PV									31,35 €/m ² /mois
OUVRAGES DIVERS ANCRES INSTALLES AU DESSUS DU SOL (ARMOIRES, MOBILIER DIVERS, etc)	PV avec ancrage									20,9 €/m ² /mois
OUVRAGES DIVERS POSES NON ANCRES INSTALLES AU DESSUS DU SOL (ARMOIRES, MOBILIER DIVERS, etc)	PS sans ancrage									20,9 €/m ² /mois
KIOSQUES	PV									198,55 €/m ² /an
BULLES DE VENTE (IMMOBILIERES)	PV			surface inf à 20m ²		1045 €/u/mois				
				surface sup à 20m ²		104,5 €/m ² sup/mois				
OUVRAGES DE TELECOMMUNICATION AERIENS ET SOUTERRAINS	PV									valeur maximale de la redevance d'occupation au terme du décret N°2005-1676 du 27 décembre 2005 occupations concernées : réseaux enterrés (fourreaux occupés ou vides), réseaux aériens, cabines téléphoniques, sous-répartiteurs
OUVRAGES DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL	PV									valeur maximale de la redevance d'occupation au terme du décret N°2007-606 du 25 avril 2007
OUVRAGES DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION D'ELECTRICITE	PV									valeur maximale de la redevance d'occupation au terme du décret N°2015-334 du 25 mars 2015
CHANTIER DE TRAVAUX POUR OUVRAGE DE TRANSPORT ET DE DISTRIBUTION DE GAZ NATUREL OU D'ELECTRICITE	PS									valeur maximale de la redevance d'occupation provisoire au terme du décret N°2015-334 du 25 mars 2015

Pour le calcul des redevances, toute fraction de quantité sera comptée pour 1

TYPE D'AUTORISATION

PV - Permission de voirie:

Autorité qualifiée : Président de Plaine Commune pour les voies communales, Président du Conseil Départemental sur les RD et ex-RN

PS - Permis de stationnement:

Autorité qualifiée : Maire dans le cadre de ses pouvoirs de police sur toutes les voies sauf sur routes classées à grande circulation (Préfet, après avis du Président du Conseil Départemental sur RD et ex-RN)

ZONAGES SELON PLAN

VILLES A ZONE UNIQUE

Secteur 3 jaune : La Courneuve, Île Saint-Denis, Villetaneuse, Pierrefitte/Seine, Stains,

Secteur 2 bleu : Epinay/Seine, Saint-Ouen/Seine

VILLES A ZONES MIXTES

Aubervilliers

Secteur 1 rouge : Av Jean Jaurès, Av de la République, Av Victor Hugo, Bd Anatole France et rue Du Moutier

Secteur 3 jaune : Place de la Mairie et rue de la Commune de Paris

Secteur 2 bleu : toutes les autres voies

Saint-Denis

selon plan de zonage

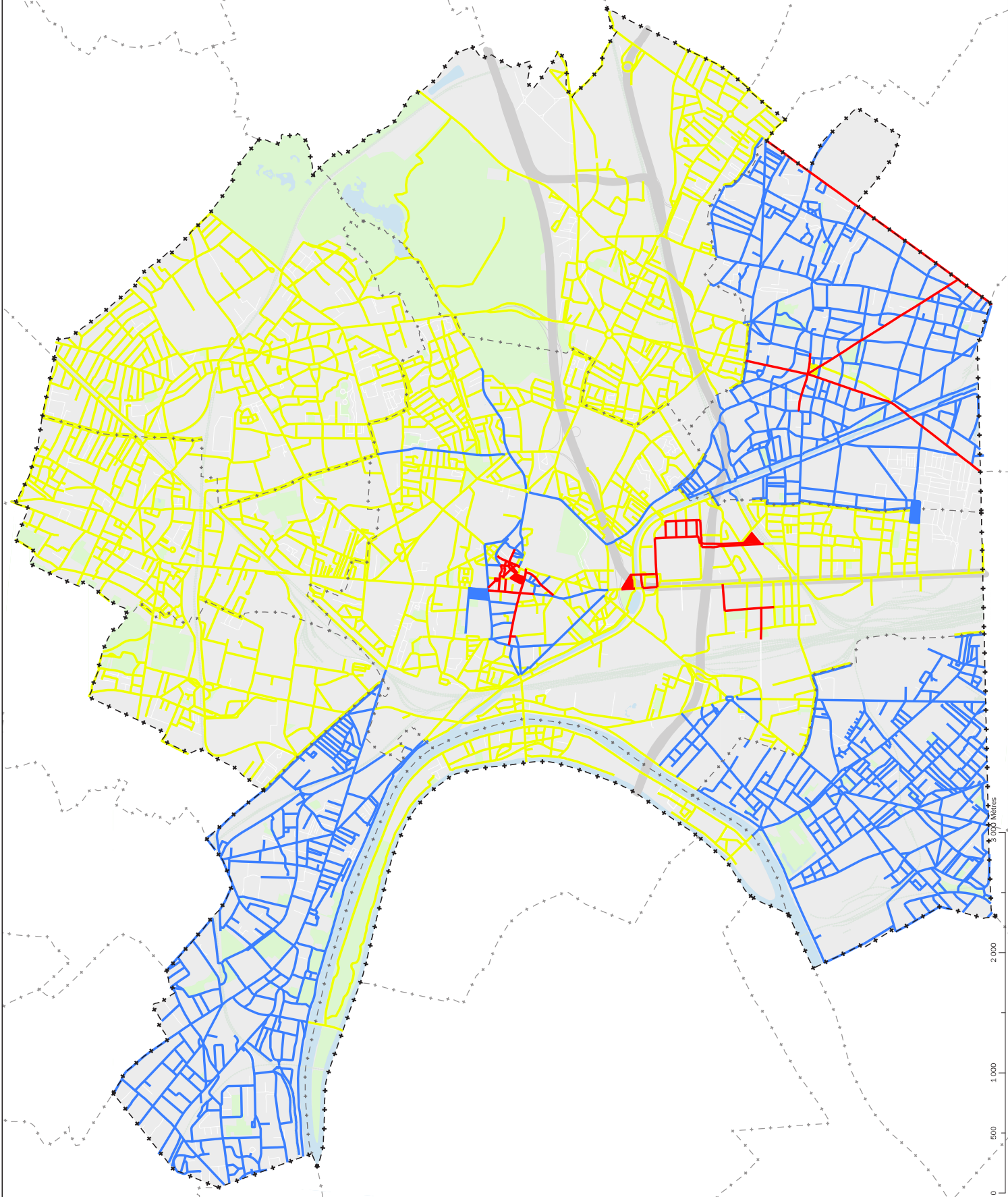
Zonage RODP

- Secteur 1
- Secteur 2
- Secteur 3



Ind.	Date	Nature de la modif.	Origine
x	00/00/00	XXXX XXXX XXXX	XX

Echelle : 1/30 000^e
Date : 24/11/2022 - Date d'édition: 05/12/2022



VOIES EN ZONE 1

RUES - couture Saint-Quentin (de la), Delaunay (Henri), mondial (du), olympisme (de l'), tournoi des 5 nations (du), Brennus (de), Owens (Jesse), boulangerie (de la), République (de la), Blanqui (Auguste), Joffrin (Jules)

AVENUE - Jules Rimet

PLACES - cornillon (du), droits de l'Homme (des), Jaurès (Jean), Hugo (Victor), arbalétriers (des), halle (de la), caquet (du)

CHEMIN des poulies

PASSAGES - saulger (du), aqueduc (de l'), ancienne tannerie (de l')

ESPLANADE - écluse (de), flèche (de la)

COUR arbalétriers (des)

PASSERELLE – écluse (de l')

Av. des fruitiers (rue JP Rameau à Federico Fellini)

Av François Mitterrand (av. des fruitiers au parvis de la gare)

Av. du stade de France (rue Ahmed Boughera El Ouafi à rue Paul Lafargue)

Rue Jean-Philippe Rameau (av. du Président Wilson à av des fruitiers)

Rue Ahmed Boughera El Ouafi (rue Jesse Owens à l'av. du stade de France)

Rue Catulienne (rue Félix Faure à la rue Jean Jaurès)

Rue Jean Jaurès (place Jean Jaurès à rue du pont godet)

Rue Gabriel Péri (bd Félix Faure à rue Franklin)

VOIES EN ZONE 2

RUES - Delaune (Auguste), Renan (Ernest), boucheries (des), four bécard (du), cygne (du), Gillot (Auguste), fontaine, corbillon (du), Chaumettes (des), charronnerie (de la), Watt (James), Volta, émaillerie (de l'), Strasbourg (de), pont godet (du), Vaillant (Edouard), Barbusse (Henri), Ampère, Marchand (Louis), Faraday (Mickael), frères Lumière (des), Edison (Thomas)

BOULEVARDS - Carnot, Guesde (Jules), Faure (Félix), Sembat (Marcel), Commune de Paris(de la)

AVENUE - Vaillant-Couturier (Paul)

PLACES - 8 mai 1945 (du), Dagobert, pichets (des), Saint-Eloi, Front populaire (du), Pleyel,

PASSAGES - Saint-Barthélemy, Abélard (Pierre)

MAILS - Lovelace (Ada), Chatelet (Emilie du)

ALLEE de Seine

Bd Ornano (place Pleyel à bd Finot), bd Anatole France (place Pleyel à bd Finot)

Av. Romain Rolland (rue de Strasbourg à rue Jacques Vache)

Rue Albert Walter (bd Félix Faure à rue Edouard Vaillant)

Rue Gabriel Péri (rue Franklin à la place de la porte de Paris)

Rue Jean Jaurès (rue du pont godet à rue de Strasbourg)

Rue Danielle Casanova (av. Paul Vaillant Couturier à rue Francis de Préssensé)

Place de la légion d'honneur (rue du cygne à rue de la boulangerie)

VOIES EN ZONE 3 : toutes les autres voies de la commune